

Parti communiste du Québec

\*\*\*

## Questionnaire SEMB SAQ CSN

*Appuyez-vous une privatisation partielle ou complète de la SAQ dès le premier mandat?*

Non : ni partielle ni complète, nous nous opposons à toute forme de privatisation de la SAQ. Nous savons que l'exercice financier 2025 – 2026 de la SAQ s'est soldé par un bénéfice net de 1,389 milliards de dollars. C'est autant d'argent qui échappent aux entreprises privées qui voudraient investir ce marché lucratif, mais autant d'argent qui, en cas de privatisation, échapperaient au trésor public, donc au financement des services publics entre autres. Au demeurant, s'attaquer à la SAQ et aux entreprises d'État implique certainement des attaques plus grandes et plus importantes contre nos services publics.

*Si votre parti était élu, quelle serait votre vision concrète du marché de l'alcool dans dix ans: maintien du modèle actuel de la SAQ, ouverture graduelle au marché ou privatisation complète?*

Nous espérons que le modèle actuel puisse non seulement être maintenu, mais qu'il puisse également être renforcé. La SAQ prouve qu'une entreprise publique peut s'acquitter du rôle de distribution et de vente de denrées alimentaires. La syndicalisation de ses employés permet de faire pression à la hausse sur l'ensemble des salaires et des conditions de travail dans la vente et la distribution alimentaire. Nous luttons donc pour que d'ici 10 ans, la SAQ ne soit pas démantelée, mais au contraire, pour qu'elle soit intégrée au sein d'un système public de distribution de l'ensemble des denrées alimentaires.

*La libéralisation du marché de l'alcool pourrait entraîner une augmentation des points de vente sur le territoire québécois. Quelles mesures, le cas échéant, votre parti envisagerait-il en matière de santé publique?*

Rétablir le monopole public sur la vente et la distribution d'alcool.

*Selon vous, quel est le meilleur moyen de protéger les consommateurs québécois?*

Défendre et renforcer le monopole public sur la vente et distribution d'alcool. En effet, la SAQ joue un rôle important qui permet de garantir une qualité des produits comme nulle part ailleurs. En tant que monopole public, elle permet d'assurer un accès à des produits de qualité à travers le territoire québécois et ce, au même prix. La SAQ s'assure également d'un contrôle de qualité nécessaire en empêchant notamment la vente d'alcool frelaté tout comme en assurant un rôle éducatif plutôt que strictement commercial en matière de commerce d'alcool.

*Selon vous, y a-t-il plus d'avantages ou d'inconvénients à conserver une société d'État (la SAQ) pour effectuer le commerce de l'alcool au Québec?*

Beaucoup plus d'avantages. Partout où la libéralisation ou la privatisation partielle ou totale de la vente d'alcool a eu lieu, les conditions de travail des employés s'est vue détériorée. Les normes de qualité ont été nivelées par le bas voire éclatées particulièrement en régions éloignées.

Nous comprenons que certains petits producteurs vinicoles y voient un frein à leur développement ou à l'accès au marché local. Nous reconnaissons cette frustration. Il reste que selon nous, elle peut se régler – et même mieux – au sein du système actuel qu'à travers un système privé qui finirait par placer l'ensemble des producteurs les uns contre les autres dans l'objectif de tirer leur treille afin de satisfaire des intérêts patronaux privés lesquels finiraient, comme on le voit pour l'ensemble des denrées alimentaires, par vendre plus cher au consommateur et acheter à rabais au producteur...

Au lieu de sabrer dans le service public, il faudrait plutôt le développer.